

**\*\*Conditions de Garantie - Vélo Neuf et d'Occasion (Durée : 2 ans)\*\*  
**(10/09/2024)****

**\*\*1. Objet de la Garantie :\*\***

Cette garantie est applicable à tout vélo neuf ou d'occasion acheté auprès de ACL Cycles (WHEELS.). Elle offre une couverture limitée contre les défauts de fabrication et les pannes mécaniques pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat.

**\*\*2. Période de Garantie :\*\***

La garantie est valable pour une durée de deux (2) ans à partir de la date d'achat, indiquée sur la facture originale. À l'expiration de cette période, aucune réclamation de garantie ne sera acceptée.

**\*\*3. Couverture de la Garantie :\*\***

La garantie couvre les éléments suivants :

- Cadre : Garantie contre les fissures ou cassures dues à un défaut de fabrication.
- Fourche : Garantie contre les déformations ou dysfonctionnements dus à un défaut de fabrication.
- Transmission (pédalier, dérailleurs, chaîne) : Garantie contre les dysfonctionnements liés à un défaut de fabrication.
- Freins : Garantie contre les défauts de fabrication affectant leur bon fonctionnement.
- Moteur : Si celui-ci est resté conforme à l'origine et exempt de toute modification matérielle et/ou logicielle.
- Batterie : Si son utilisation est conforme aux recommandations constructeur.

**\*\*4. Exclusions de la Garantie :\*\***

Cette garantie ne couvre pas :

- Les pièces d'usure normales telles que les pneus, chambres à air, câbles, plaquettes de frein, pignons, chaînes et roulements.
- Les dommages résultant d'un usage inapproprié, abusif ou négligent, y compris les chocs, accidents ou modifications non autorisées.
- L'entretien insuffisant ou l'utilisation de pièces de rechange non conformes aux spécifications du fabricant.
- Les réparations effectuées par des tiers non autorisés.
- Le matériel ayant subi des modifications non conformes avec le certificat de conformité.

**\*\*5. Procédure de Réclamation :\*\***

En cas de défaut couvert par la garantie, l'acheteur doit :

1. Contacter le service après-vente de ACL Cycles (WHEELS.) dans les plus brefs délais, en fournissant une description détaillée du problème à cette adresse :  
**contact@wheels-france.com**
2. Présenter la preuve d'achat originale (facture)
3. Apporter le vélo dans un état propre pour inspection et réparation éventuelle.

**\*\*6. Limitations de Responsabilité :\*\***

- La responsabilité de ACL Cycles (WHEELS.) se limite à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses. Aucune compensation ne sera accordée pour les dommages indirects, pertes d'usage ou autres coûts associés. Toutes modifications non autorisées comme stipulées par l'article L317-1 faites par l'utilisateur annule expressément la garantie et la responsabilité de WHEELS. sur les problèmes survenus ultérieurement à ces modifications.
- Cette garantie est personnelle à l'acheteur initial et n'est pas transférable.

**\*\*7. Droit Applicable :\*\***

Les présentes conditions de garantie sont régies par les lois en vigueur dans le pays d'achat et tout litige relatif à leur interprétation ou exécution sera soumis aux tribunaux compétents.

---